



Hôteliers et restaurateurs

A vos côtés durant
toute votre vie
professionnelle.

allianz.fr/pro

Avec vous de A à Z

Allianz 

Allianz et les professionnels : une relation fondée sur des valeurs et des services

La confiance



N°1 mondial
en assurance de biens
et de responsabilité



Présent dans plus de
70 pays avec **85 millions**
de clients



Solidité financière :
meilleures notations financières
(AA assortie d'une « perspective
stable » attribuée par S&P)

L'innovation



Prise en charge des
cyber-risques pour défendre
votre e-réputation



1^{er} assureur en France
à proposer une assurance à tarif
réduit pour les véhicules
semi autonomes



L'accélérateur Allianz soutient
les **start-ups innovantes**

Bien vous conseiller pour bien vous protéger



Un diagnostic de vos locaux offert

Votre Agent Général Allianz peut se rendre dans vos locaux.
C'est un **moment privilégié** pour :

- identifier les risques de votre activité,
- bénéficier de conseils de prévention,
- obtenir des recommandations vous permettant d'éviter tout « trou » de garanties.

Le contrôle de vos installations électriques : c'est important

Une vérification annuelle des installations électriques limite
le risque incendie. Nous avons négocié pour vous des **tarifs**
compétitifs avec nos prestataires agréés.

Une aide à l'élaboration du Document Unique obligatoire :

Tout employeur, d'au moins un salarié, doit élaborer
le Document Unique « d'évaluation des risques pour la sécurité
et la santé des travailleurs », comportant un inventaire
des risques et un plan d'actions de prévention.

**Allianz vous fait bénéficier de tarifs privilégiés via
son partenaire Aequalis.**

Votre bilan protection sociale et retraite offert

Votre Agent Général Allianz définit, à partir de votre régime
professionnel et de vos documents comptables, votre besoin
de revenu en cas, par exemple, d'arrêt de travail ou de retraite.

Rapidement aidé et indemnisé pour poursuivre votre activité



Une assistance en cas de sinistre dans vos locaux

Pour nos assurés en multirisque professionnelle, Mondial
Assistance intervient dans les situations d'urgence pour organiser
et prendre en charge le nettoyage et la mise en sécurité des
locaux sinistrés, vous aider au transfert de vos biens dans un local
de stockage temporaire le temps de la remise en état.

Des solutions d'indemnisation rapide

Selon le type de dommages, Allianz vous proposera :

- Solution Règlement immédiat⁽¹⁾ si nous sommes d'accord
sur l'estimation des réparations sans besoin de recourir
à une expertise,
- Solution Votre expert connecté, l'Expert vous propose d'utiliser
votre smartphone pour réaliser une expertise à distance⁽¹⁾,
- Solution Votre artisan à votre service qui permet l'intervention
d'un artisan qualifié et disponible rapidement plutôt
qu'un règlement⁽¹⁾.

Un accompagnement psychologique pour vos salariés

Les métiers de la restauration et de l'hôtellerie sont exigeants
et mettent les nerfs à rude épreuve. Les salariés, couverts
par un contrat de prévoyance, peuvent être accompagnés
à leur demande en toute confidentialité par un psychologue.

**Prise en charge de 12h d'accompagnement par an
dans le cadre d'un contrat Allianz Prévoyance Entreprise.**

L'accès à un réseau de soins de santé

Notre réseau de soins partenaire, **Santéclair**, a négocié
auprès de 7 500 professionnels de santé des **tarifs attractifs**
(exemples : de 15 à 20% d'économies en moyenne sur les
prothèses dentaires et en orthodontie, des tarifs négociés chez
les ostéopathes & chiropracteurs partenaires de 10 à 15%
inférieurs aux prix du marché).

Une offre de services au travers de l'ANCRE

L'Association souscriptrice de nombreux contrats collectifs
d'épargne, retraite et prévoyance garantis par Allianz est en
charge des intérêts collectifs des adhérents. Ils bénéficient
automatiquement d'une **protection juridique** vie privée sur
les litiges fiscaux, sociaux et successoraux et des informations
juridiques par téléphone.

(1) Solutions proposées sous réserve d'éligibilité : informations disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.



Un réseau
d'**Agents Généraux**
spécialistes des Professionnels

L'expertise



Labels d'Excellence
des dossiers de l'Épargne :
nos contrats régulièrement
récompensés



1 hôtelier ou restaurateur
sur 6 nous fait déjà confiance



1 800 Agents
Généraux



Votre Agent Général est
un **chef d'entreprise**
comme vous



Proche de vous
dans une relation pérenne :
durée moyenne d'activité
de **15 ans**

La proximité

A tout moment informé pour gagner un temps précieux

Votre Agent Général Allianz, toujours disponible

Proche de vous et réactif, il est à votre écoute et vous répond dans les meilleurs délais. Il vous reçoit à son agence ou se déplace sur les lieux de votre hôtel ou restaurant.

Votre Espace Client via Allianz.fr

- En auto, habitation, santé, consultez vos contrats, obtenez vos attestations d'assurance ou déclarez un sinistre.
- Géolocalisez les 7 500 professionnels de la santé partenaires (dont 3 050 opticiens et 3 000 chirurgiens-dentistes).
- Calculez en ligne le reste à charge sur votre devis dentaire.
- Demandez le remboursement en ligne de vos soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathes par exemple).

Rejoignez la communauté Allianz pour les pros sur LinkedIn

Retrouvez toutes les actualités à destination des professionnels, témoignages, avis d'experts, conseils pratiques. Partagez-les et développez votre réseau.

Un site qui simplifie vos démarches administratives

Avec mesdemarches.allianz.fr, effectuez rapidement et gratuitement vos démarches professionnelles. Des formulaires dynamiques, simples à remplir, pour vous aider à mettre fin à votre bail commercial, rompre une période d'essai ou changer les statuts de votre société.

La retraite facile avec Allianz

Tous les clients Allianz en épargne-retraite bénéficient de services Mondial Assistance :

- Réponses à vos questions sur la retraite par téléphone (numéro non surtaxé).
- Tarifs préférentiels pour des services d'aide à la **reconstitution de carrière** et à la **liquidation de la retraite**.





Nos réponses expertes adaptées à votre métier d'hôtelier et de restaurateur

Allianz est à vos côtés pour vous protéger ainsi que votre famille.



La protection
de votre
activité

- **L'assurance multirisque professionnelle** pour la pérennité de votre activité face :
 - aux **risques classiques d'exploitation** (dégâts des eaux, dommages électriques...),
 - au **risque d'incendie élevé** dans votre établissement et autres **risques spécifiques à votre activité**, telles les pertes financières induites en cas d'arrêt de l'activité, ou pour l'indemnisation des préjudices causés à des tiers.
 Avec un tarif ajusté selon vos efforts de prévention des risques en restauration.
- L'assurance **Personne Clé** pour protéger votre entreprise en cas de décès ou d'arrêt de travail du **dirigeant** ou d'une personne à forte valeur ajoutée (couvrir la baisse du chiffre d'affaires...).
- Une **protection juridique professionnelle**.



Votre protection
et celle de
votre famille

- Palliez les limites de votre régime obligatoire de protection sociale avec des contrats d'assurance complémentaires.
- Vous avez le statut de Travailleur Non Salarié ? Nos solutions vous feront profiter des **avantages de la « fiscalité Madelin »** ⁽²⁾.
- **Santé** : pour les soins courants, frais dentaires, auditifs, d'optique ou d'hospitalisation.
 - **Prévoyance** : des garanties indispensables pour votre conjoint collaborateur et vous-même face aux aléas de la vie.
- Pour maintenir les revenus de votre famille si votre conjoint ou vous-même n'êtes plus en mesure de travailler à la suite d'un accident ou d'une maladie et couvrir vos proches en cas de décès.
- **Gestion de patrimoine et préparation de votre retraite**.



La protection
de vos
salariés

La couverture santé et prévoyance pour assurer vos salariés contre les aléas de la vie.

En **santé** comme en **prévoyance**, notre offre intègre **les minimas de garanties imposés par votre convention collective nationale** mais peut aller au-delà.

Chacun des postes de garanties pour la santé (hospitalisation, soins courants...) ou pour la prévoyance (arrêts de travail, rente éducation...) est adaptable pour correspondre exactement au niveau souhaité et au budget prévu.

S'ajoute au contrat socle santé de l'entreprise la possibilité pour vos **salariés** de choisir des **renforts facultatifs** en fonction de leurs besoins et à leur charge.

Les garanties et services présentés dans cette brochure s'exercent selon les clauses et conditions de votre contrat Allianz en fonction des garanties et options souscrites.

(2) Dans les limites de la législation en vigueur au 01/01/2017, cotisations versées déductibles de votre bénéfice imposable (art. 154bis du CGI) et exonération ISF sous certaines conditions.



Allianz est à l'écoute de vos préoccupations.



Une intoxication alimentaire et votre réputation est en jeu

Rassurez-vous, vos clients seront indemnisés grâce à vos **garanties de responsabilités civiles**.

Si la faute était telle que votre **fonds de commerce** se dépréciait, là aussi votre multirisque professionnelle vous protégerait.

Nous indemniserions aussi vos clients en cas d'erreur de réservation de chambres ou d'objets volés dans l'hôtel par exemple.

Quant à votre réputation sur internet, en cas de propos diffamatoires, c'est la **Protection Juridique** d'Allianz qui vous défend, à l'amiable ou en justice si nécessaire et avec une prise en charge de vos frais de procédure.



Arrêt de travail d'une personne indispensable à votre activité

Votre chef cuisinier pourrait être la personne clé de votre restaurant, garant de son image et de la confiance de votre clientèle.

En cas de problèmes de santé ou d'accident, son savoir-faire et sa créativité vont vous faire défaut et son absence risque de compromettre la survie de l'établissement.

Allianz vous propose de l'assurer dans un cadre fiscal intéressant. En cas d'arrêt de travail, votre entreprise percevra une **indemnité pour payer les charges fixes**, couvrir la baisse de votre chiffre d'affaires et **engager si besoin son remplaçant** si l'absence se prolonge.



Votre conjoint est-il suffisamment protégé ?

Votre conjoint participe de manière régulière à l'activité de votre entreprise et relève du statut de **conjoint collaborateur**.

En tant qu'affilié au RSI (Régime Social des Indépendants), il bénéficie d'une couverture sociale en matière d'assurance vieillesse et d'indemnités journalières. Mais ces prestations risquent fort d'être insuffisantes en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de retraite. Pour une **meilleure protection**, complétez ce régime de base en souscrivant pour votre conjoint une **offre « Madelin » Allianz** (Santé, Prévoyance ou Retraite).

Nos engagements d'être là dans les moments clés de la vie de votre entreprise

Votre Agent Général Allianz vous accompagnera tout au long de votre vie professionnelle.

Votre installation



Protégez votre investissement dès votre installation

La multirisque professionnelle Allianz vous assure une **protection financière** essentielle en prévoyant des garanties et options haut de gamme :

- le **remplacement à neuf pendant 10 ans** de votre mobilier et matériel professionnel (hors cas de bris ou de dommages électriques),
- la **reconstruction à neuf** de vos locaux tant que leur vétusté est inférieure à 33 %,
- les **pertes financières à la suite d'un sinistre**. Songez qu'un incendie dans vos locaux affecterait non seulement votre chiffre d'affaires et occasionnerait aussi des frais supplémentaires pour reprendre au plus vite votre activité,
- la **perte de la valeur de votre fonds de commerce suite à un sinistre**,
- les **prises en cause de vos responsabilités** (réclamations en cas d'intoxication alimentaire, d'accident dans les locaux, autour d'une piscine, dommages aux véhicules de vos clients,...).

Vous serez conseillé sur les moyens de prévention en incendie et des protections en vol par votre Agent Général Allianz. Vous bénéficierez d'un tarif ajusté aux caractéristiques de votre établissement (rabais fonction de la prévention et de critères de qualité : cuisine ouverte sur la salle de restaurant ou appartenance à une chaîne hôtelière volontaire, ...).

Aide à la création :

jusqu'à - 33 % de réduction sur votre cotisation de la première année d'installation⁽³⁾.

Un incendie dans votre établissement



Mondial Assistance organise immédiatement la **mise en sécurité** et le **nettoyage de vos locaux** et, si nécessaire, le transfert de vos biens pour un stockage temporaire.

Votre activité va être paralysée pendant plusieurs mois. Chez Allianz votre **garantie Pertes d'exploitation** va couvrir votre perte de marge brute **dès le 1^{er} jour** et pendant 12 ou 24 mois (selon option choisie). Après accord, nous vous avançons jusqu'à 50% du montant des dommages matériels garantis pour accélérer votre rééquipement.

Votre fidélité récompensée

Baisse de
- 50 %
de votre
franchise⁽⁴⁾

Après 2 années d'assurance sans sinistre au titre des dommages aux biens (hors catastrophes naturelles) sur votre contrat multirisque professionnelle. (Hors hôtels et golfs)

Réduction
jusqu'à⁽⁵⁾
- 10 %

Parce que vous détenez plusieurs contrats chez Allianz, nous pourrions vous offrir une réduction de prime sur certains produits.

(3) Hors Assistance et Option Protection Juridique.

(4) Sous réserve d'un certain niveau de franchise générale choisi dès la souscription. Conditions disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.

(5) Voir conditions auprès de votre Agent Général Allianz.

L'attribution d'une étoile : un projet de développement et de recrutement ?

Enfin elle est là, celle que vous attendiez depuis si longtemps et qui va mettre en lumière votre talent et votre travail acharné : l'étoile ! Cette récompense va venir changer vos habitudes. C'est le moment d'envisager de se développer et de recruter davantage de personnel qualifié.

La **protection sociale** fait partie de la **rémunération globale** de vos salariés en cuisine, en salle ou en management d'équipe. Les garanties et les services proposés par Allianz en santé et prévoyance sont de réels atouts pour permettre de les recruter ou de les **fidéliser**. Et pour vous, chef d'entreprise, vous bénéficiez au-delà de la motivation de vos équipes d'un **cadre fiscal et social avantageux**.



Préparez votre départ dès aujourd'hui

Pensez à faire un **bilan retraite** pour évaluer vos futures ressources nécessaires, telle une rente viagère, pour conserver votre niveau de vie.

Votre Agent Général Allianz est à votre disposition pour déterminer votre enveloppe de **déduction fiscale « Madelin »** ⁽²⁾, vos économies d'impôts et optimiser votre rente viagère en fonction de votre capacité d'épargne.



Lors de votre départ en retraite

Vous avez vendu votre **fonds de commerce** et souhaitez investir dans la pierre pour compléter votre retraite ?

Allianz propose aussi de **garantir l'emprunt et le bien acheté pour être loué**.

Vous avez bien entendu aussi la possibilité d'investir votre épargne dans l'assurance vie qui bénéficie de nombreux avantages en termes de fiscalité d'épargne, de retraite et de transmission.

Pour toute question, votre Agent Général Allianz est à votre écoute. Joignez-le quand vous le voulez.

Prochain RDV le : ____/____/____ à ____H____. Lieu : _____



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



ANCRE

ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE des risques,
la RETRAITE, et l'EPARGNE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
48, rue de Provence - 75009 Paris

www.ancre-vie.com



AWP FRANCE SAS

SAS au capital de 7 584 076,86 €
490 381 753 RCS Bobigny

Siège social : 7, rue Dora Maar – 93400 Saint-Ouen
Société de courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669
www.orias.fr

www.mondial-assistance.fr

